

REGLEMENT PARTICULIER

3ème Tournoi de Saintes par équipes

« TEAM 4 BAD »

22 et 23 avril 2023

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la F.F.BaD sous la responsabilité des Juges-Arbitres.

1. Généralités

Les juges-arbitres sont Jérôme CLAVEAU et Olivier GUILLET. Le tournoi est autorisé par la F.F.BaD sous le numéro : 2203558.

Le tournoi est un tournoi « par équipes » ouvert aux catégories : Minimes à V8, licenciés à la Fédération Française de Badminton.

Les classements de joueurs autorisés vont de N1 à NC.

Les matchs pourront se dérouler le samedi de 8h à 20h et le dimanche de 8h à 18h en fonction du nombre d'équipes.

Le nombre maximum de matchs est fixé à 362 matchs sur 10 terrains sur 2 jours.

L'ensemble des équipes sera convoqué à la même heure (7h30 impératif). Les équipes devront arriver avec au minimum 2 garçons et 2 filles pour la première rencontre de chaque journée (d'autres joueurs d'une équipe peuvent arriver plus tard ou ne venir qu'un jour sur deux).

Les matchs se joueront dans le gymnase René Nicot et au complexe sportif des Beauplants, chemin des Beauplants sur la commune de Gémozac. (10 terrains au total).

Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant choisi sera le volant officiel en vente dans la salle (Yonex AS 20 pour les plumes et Babolat Cup pour les plastiques).

Le plateau de jeu est réservé aux JA, aux organisateurs, aux joueurs et aux coaches officiants.

Toutefois, les organisateurs, avec l'aval du Juge-Arbitre pourront restreindre voire interdire l'accès aux terrains aux conseillers d'équipe si cela va à l'encontre des normes de sécurité et d'évacuation du plateau.

Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la F.F.BaD est exigée sur les terrains, cette réglementation est valable pour les joueurs, les joueuses et également pour les conseillers d'équipe. Ces circulaires seront affichées le jour du tournoi (article GUI31C2_VS_PubliciteTenue du RGC).

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou perte d'objets.

Les joueurs désirant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-arbitre, qui leur proposera un horaire de retour maximum dans la salle. **De plus, ils devront indiquer un moyen pour les joindre pendant leur absence.** Dans tous les cas, le joueur est entièrement responsable de ses actes sachant qu'un match peut être lancé n'importe quand.

L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne utilisant des produits dopants à des fins médicales devra être en mesure de présenter une ordonnance au Médecin contrôle.

Les joueurs sont priés de ne pas encombrer les zones de circulation des tribunes et l'accès au plateau sportif avec leurs sacs et de respecter la propreté des tribunes, des communs et des vestiaires mis à leur disposition.

Les photos prises lors de ce tournoi pourront être utilisées pour la promotion du club organisateur que ce soit sur support papier ou électronique (Site Internet, ...).

Chaque participant mineur doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.

2. Composition des équipes

Le nombre d'équipes est limité à 36 maximum, en cas de surnombre, la priorité sera donnée aux premiers inscrits ayant réglés leur participation.

Les équipes 100 % d'un même club seront limitées en nombre afin de laisser place aux autres clubs (soit 6 équipes maximum par club). Les équipes composées avec des joueurs de différents clubs ne seront pas soumises à cette restriction.

Une équipe doit être constituée **d'au moins 4 joueurs (pas de limite max)**. Certains joueurs pourront arriver plus tard à condition que 4 joueurs de l'équipe soient toujours présents (dont à minima 2 filles et 2 garçons pour chaque rencontre) ainsi que le capitaine.

L'inscription des équipes sera possible si complète avec l'obligation de s'attirer le nom en lien avec un film. Chaque équipe devra désigner un capitaine, qui sera le seul interlocuteur auprès des autres équipes, des juges-arbitres et de la table de marque.

Les joueurs d'une même équipe peuvent appartenir à des clubs différents et avoir des classements différents.

Inscriptions et pré-inscriptions : document Excel/PDF à envoyer à l'adresse mail team4bad@bs17.club ou à l'adresse courrier indiquée avec obligatoirement le nom du capitaine et le nom de l'équipe (Thème : les films).

3. Composition des séries

Dans la mesure du possible, les équipes seront réparties en 6 séries, de 6 équipes pour pouvoir organiser 5 rencontres réparties sur les 2 jours.

La répartition des équipes dans chaque série se fera en tenant compte d'une moyenne d'équipe. Cette moyenne est calculée à partir de la somme du meilleur classement de chaque joueur composant l'équipe, divisée par le nombre de joueurs de l'équipe, dans les disciplines disputées (DH, DD, DM). Les classements des joueurs seront établis par le CPPH à la date **du 08 avril 2023**.

4. Déroulement d'une rencontre

Chaque rencontre sera composée de 4 matchs : un double homme, un double dame et de deux doubles mixte. La moyenne du mixte 1 devra être supérieure à la moyenne du mixte 2 joué dans une même rencontre. Un joueur ne pourra jouer 2 mixtes d'une même rencontre. Chaque joueur devra réaliser maximum 2 matchs par rencontre.

Conformément au règlement général des compétitions, **le temps minimum de repos** auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs **est fixé à 20 mn** quelle que soit la discipline. **Il ne pourra être réduit qu'avec l'accord de l'intéressé(e)**.

Le Juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

Les joueurs disposeront de **3 minutes à compter de l'annonce de leur match** pour se rendre sur le terrain, tester les volants, se préparer, changer de tenue et débiter le jeu, **ils devront commencer par le test des volants**.

Les joueurs seront limités à 8 matchs par jour.

Les matchs se feront en auto-arbitrage, toutefois la présence d'un arbitre peut être demandée à tout moment lors d'un match. Un match sera remporté en 2 sets gagnants de 21 points.

Pour chaque rencontre, 2 feuilles de composition d'équipe (répartition des joueurs par match) seront fournies aux capitaines concernés. L'une d'entre elle devra être restituée à la table de marque une demi-heure maxi avant le début de chaque rencontre. Dans un but de gain de temps, il est conseillé aux capitaines de remplir les feuilles de la rencontre suivante à la fin de chaque rencontre.

Pour la première rencontre, la feuille de composition d'équipe devra être renvoyée remplie (même si non signée) par chaque capitaine au plus tard le jeudi 20 avril par mail : team4bad@bs17.club

L'ordre des matchs par rencontre sera déterminé par l'organisateur.

Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.

Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié ainsi que son équipe par le Juge arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.

Tout volant touchant les infrastructures fixes (plafond, panneau d'affichage, ...) sera systématiquement compté faute. Tout volant touchant des infrastructures mobiles (filins, câbles, ...) sera systématiquement compté « let ».

A la fin de chaque match, chaque joueur devra signer la feuille de match après vérifications des scores inscrits, puis le score devra être apporté aux tables de marque par l'un des capitaines.

Chaque capitaine est responsable des scores inscrits sur la feuille. Toute erreur de remplissage des feuilles de match ne sera pas modifiable après enregistrement par la table de marque.

5. Coût de l'inscription

Les inscriptions et le règlement devront obligatoirement nous parvenir avant **le 13 avril 2023**, date de réception du courrier, cachet de la poste faisant foi (**aucune inscription ne sera validée sans règlement**).

Le tirage au sort aura lieu le 17 avril 2023. Tout joueur désirant participer au tournoi devra être licencié au plus tard à cette date, il sera seul responsable des conséquences s'il joue sous le coup d'une sanction fédérale.

Les droits d'inscription sont de 20 € par joueur quel que soit le nombre de joueurs par équipe (y compris pour les joueurs en recherche).

Le règlement peut s'effectuer par chèque (à l'ordre du badminton saintais) ou par virement (RIB à demander à team4bad@bs17.club)

a. Cas particulier des joueurs dits « en recherche »

Un joueur à la possibilité de se mettre « en recherche ».

L'organisateur se réserve le droit de constituer des équipes de joueurs « en recherche » si le nombre de joueurs le permet ou de compléter une équipe si un joueur est forfait avant le tirage au sort, sans remplaçant trouvé par le capitaine d'une équipe déjà composée.

Un joueur inscrit « en recherche » ne pourra refuser son intégration dans une équipe quelle qu'elle soit.

6. Forfait / Abandon d'un joueur

Avant tirage au sort, tout forfait d'un joueur justifié sera remboursé et le capitaine devra trouver un remplaçant.

L'organisateur se réserve le droit de remplacer le joueur forfait si le capitaine n'a pas trouvé de remplaçant.

Tout forfait **après tirage au sort** et avant compétition devra être justifié pour être remboursé et le capitaine devra trouver des remplaçants pour que son équipe ait le minimum de joueurs requis (2 hommes et 2 femmes) avant le **mardi 18 avril 2023**. Le joueur remplaçant ne doit pas avoir un classement supérieur au joueur déclarant forfait.

Si toutefois le capitaine ne trouve pas de remplaçant, l'équipe restera engagée et jouera les matchs restants possibles. Les matchs non-joués par une équipe pour cause de forfait seront considérés comme gagnés par l'équipe adverse.

Tout forfait après la date du tirage au sort devra être justifié dans un délai de **5 jours maximum** après le tournoi, par l'envoi d'un justificatif (certificat médical, attestation de travail, ...) et adressée à la commission régionale d'arbitrage (Ligue Nouvelle Aquitaine) sous peine de sanction fédérale.

Si une équipe entière se déclare forfait **après la clôture de la date d'inscription** ou ne se présente pas le jour J alors les droits d'engagements resteront acquis au club organisateur. Ils peuvent être remboursables dans certaines conditions fixées par les articles 3.1.5 ou 4.3.3 du RGC.

7. Classement final par série

Etant réparties en poule unique, il n'y aura pas de phase finale, mais seulement un classement par série. Seront récompensées les deux premières équipes de chaque série.

- Système de comptabilité de point par match : 1 match gagné = 1 pts, 1 match perdu = 0 pt, forfait = -1 pt
- Système de comptabilité de point par rencontre pour l'équipe : 1 victoire = 6 pts, 1 égalité = 3 pts, 1 défaite = 1 pt, forfait = 0 pt.
- En cas d'égalité au classement final, elles seront départagées à la rencontre particulière (au set-averag, puis au point-averag en cas d'égalité et enfin au tirage au sort).

Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement. Les Juges-Arbitres ont la possibilité de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne le respecterait pas.

Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en observant ce règlement, contribueront à la réussite de ce tournoi.